



*l'esprit de conquête*

# Elections des représentants du personnel aux CAP des ITA et aux CAP des chercheurs



## Le corps des Ingénieurs de Recherche

# Ingénieurs de recherche

## Structure

IR2, 11 échelons, 412 - 713

IR1, 5 échelons, 582 - 821

IR0, 4 échelons, 658 - 963

## Recrutement en IR2

concours externes : stage d'un an

concours internes : IE 7 ans, AI 10 ans

au choix : après six nominations ou 1/120<sup>ème</sup>

des IR, au moins 9 ans d'IE

## Recrutements par concours en IR1

externes: 10% des recrutements

## Recrutements par concours en IR0

externes: 10% des recrutements

Avancement de grade en IR1: être IR2-07

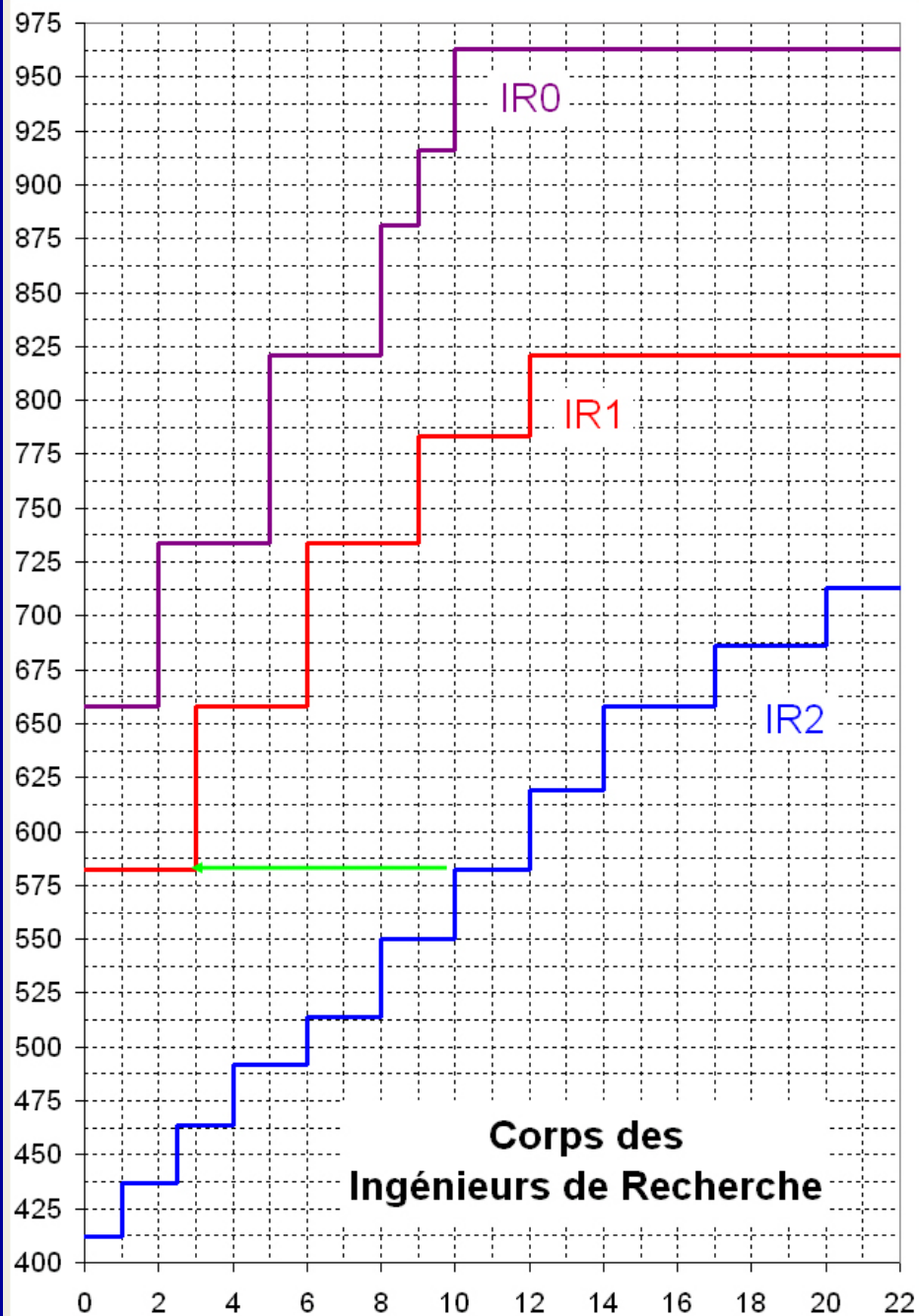
Avancement de grade en IR0

par sélection professionnelle, être IR1 et 8

ans d'IR ou être IR2-07 et 8 ans d'IR2

Avancement accéléré d'échelon

1/6<sup>ème</sup> de l'effectif, 6 mois non cumulables



# IR2 en IR1

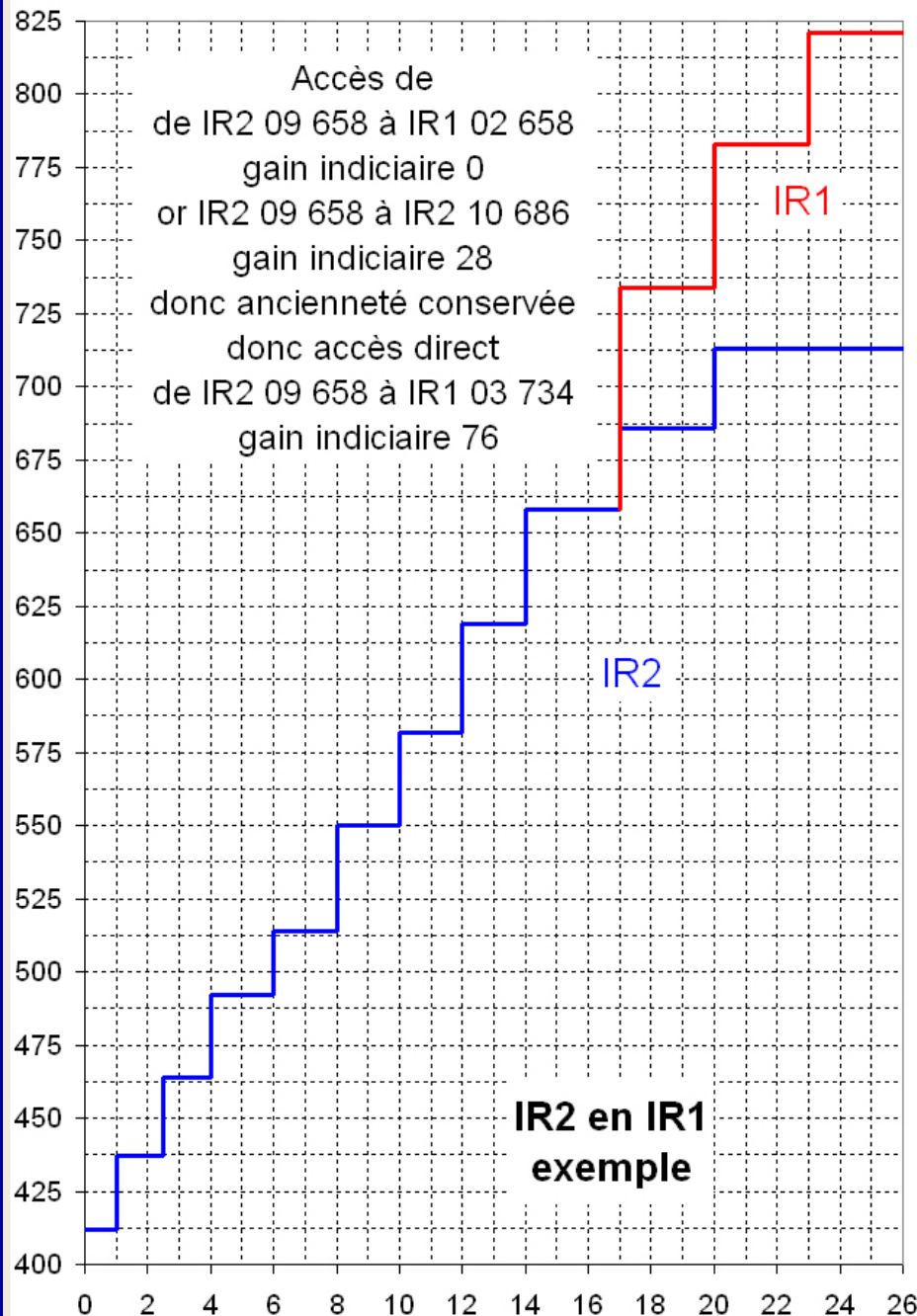
## Un exemple

Ce collègue appartient à IR2-09 indice 658 et y justifie d'une ancienneté de trente-six mois. Ce collègue est reclassé en IR1-02 indice 658, son gain indiciaire est de 0 point.

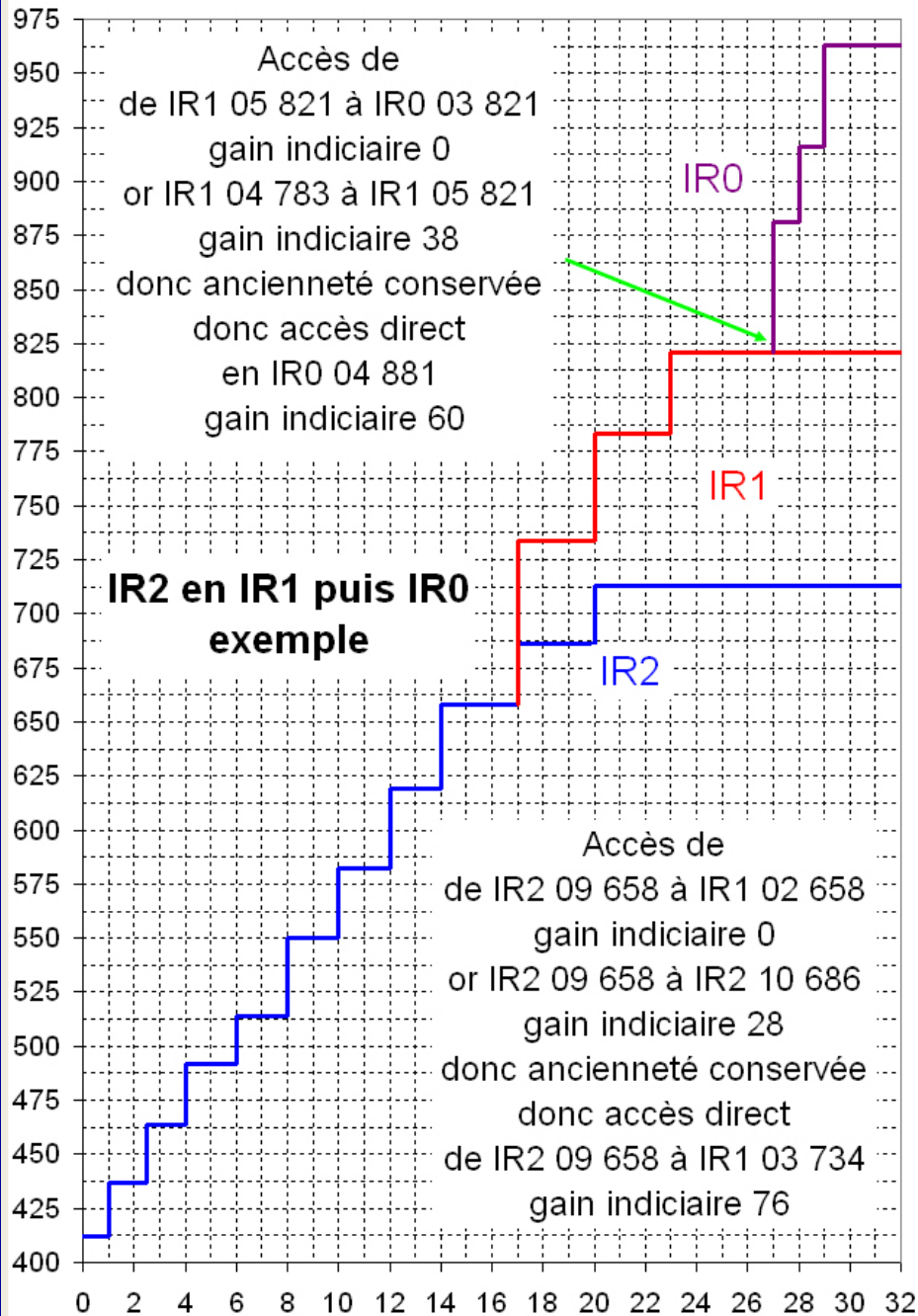
Or, si ce collègue n'avait pas été promu en IR1, il bénéficierait immédiatement d'un avancement normal d'échelon en IR2-10 indice 686, avec un gain indiciaire de 28 points.

Donc, ce collègue conserve en IR1-02 ses trente-six mois d'ancienneté.

Comme la durée normale de séjour en IR1-02 est de trente six mois, le collègue est immédiatement promu en IR1-03 indice 734, avec un gain indiciaire total de 76 points, mais sans ancienneté.



# IR2 en IR1 puis en IR0



De IR2-09 à IR1-02 puis en IR1-03, voir la procédure décrite à la diapositive précédente  
 Quelques années plus tard, le collègue est en IR1-05 indice 821 avec quarante-huit mois d'ancienneté et est retenu par le jury de la sélection professionnelle pour être inscrit sur la liste d'aptitude.

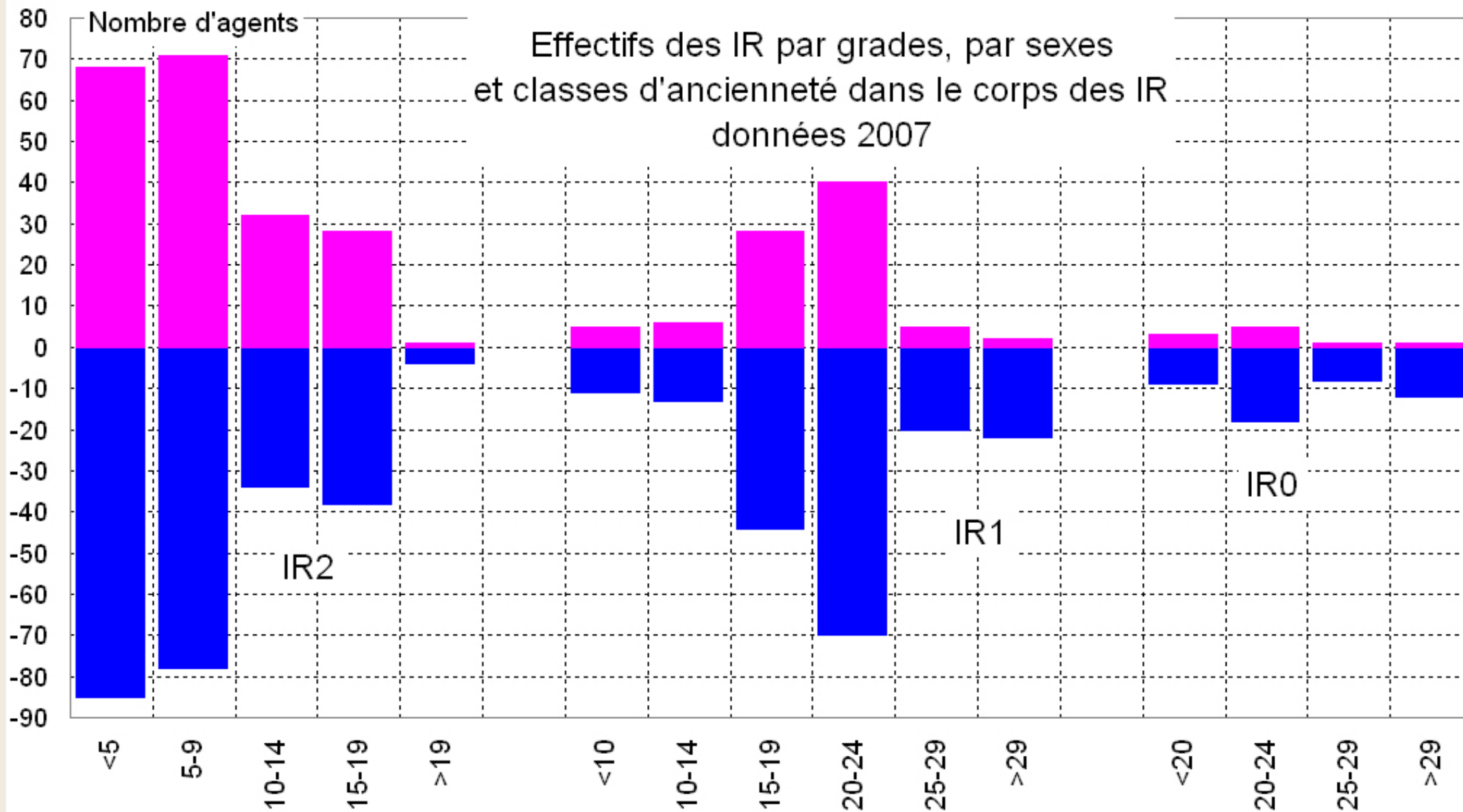
Ce collègue est reclassé en IR0-03 indice 821, son gain indiciaire est de 0 point.

Or, ce collègue, lorsqu'il avait bénéficié d'un avancement normal d'échelon de IR1-04 indice 783 en IR1-05 indice 821, et d'un gain indiciaire de 38 points.

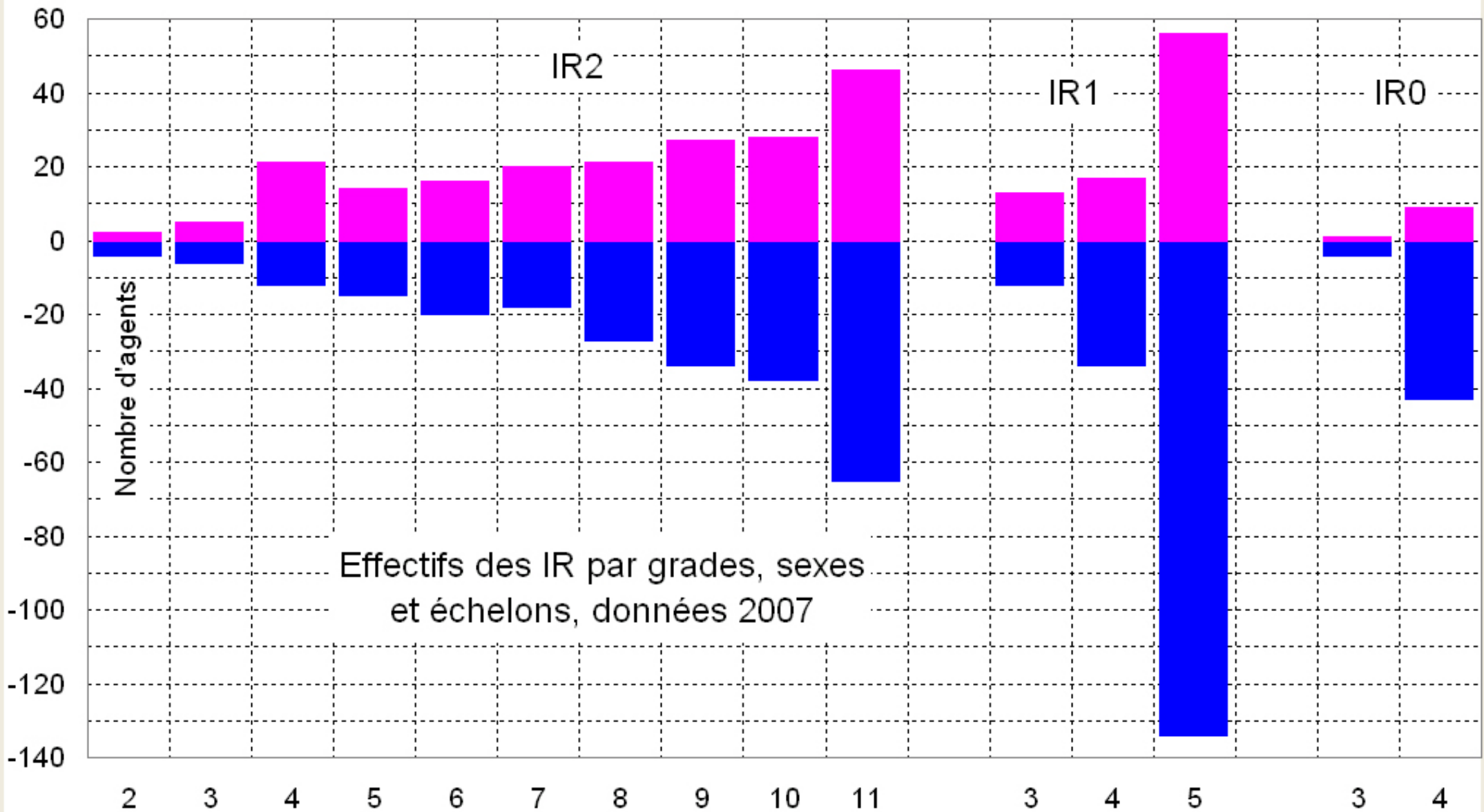
Donc, ce collègue conserve en IR0-03 ses quarante-huit mois d'ancienneté.

Comme la durée normale de séjour en IR0-03 est de trente-six mois, le collègue est immédiatement promu en IR0-04 indice 881, avec un gain indiciaire total de 60 points

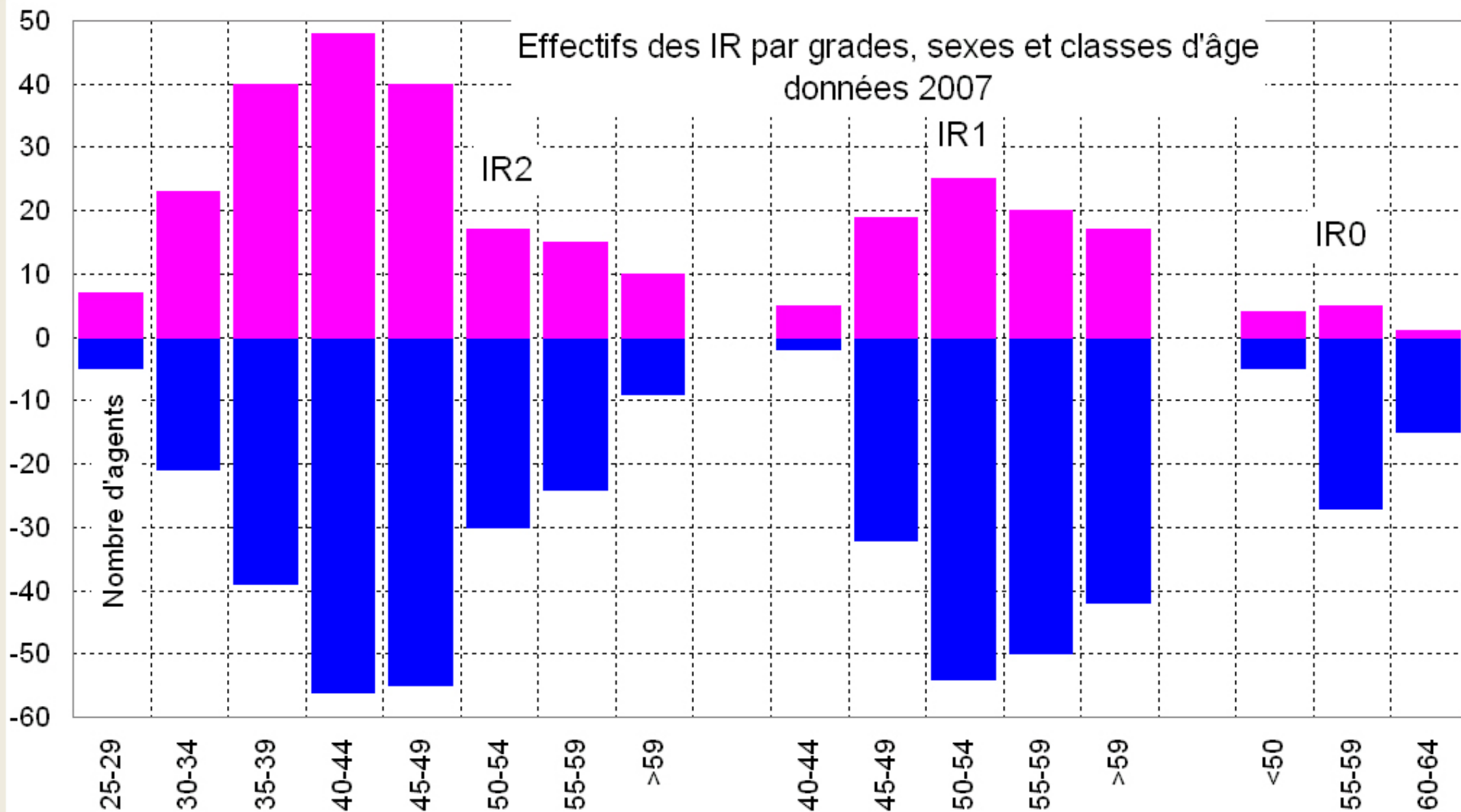
# IR: grades, sexes, classes d'ancienneté en IR



# IR: grades, sexes, échelons

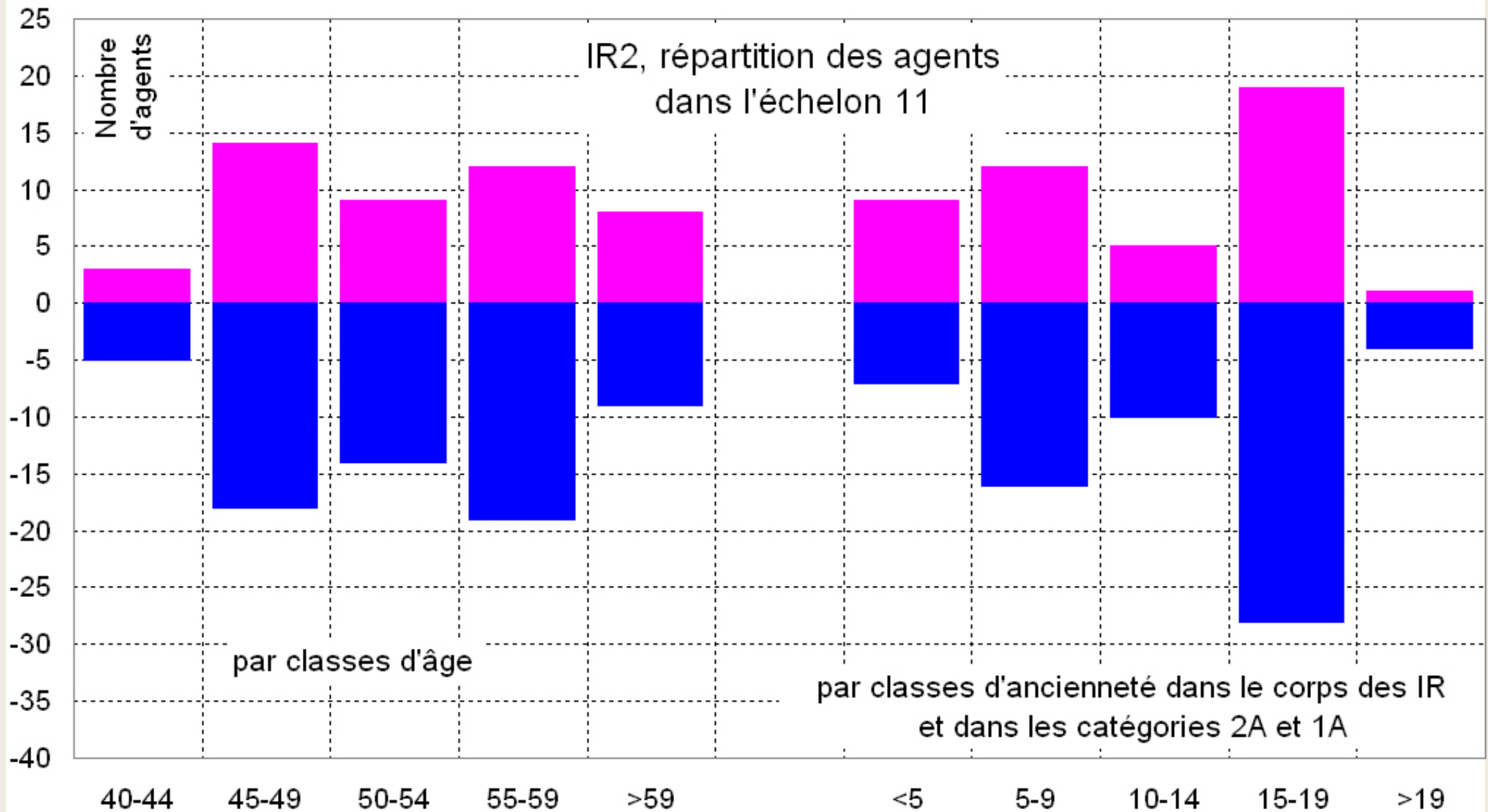


# IR: grades, sexes, classes d'âge

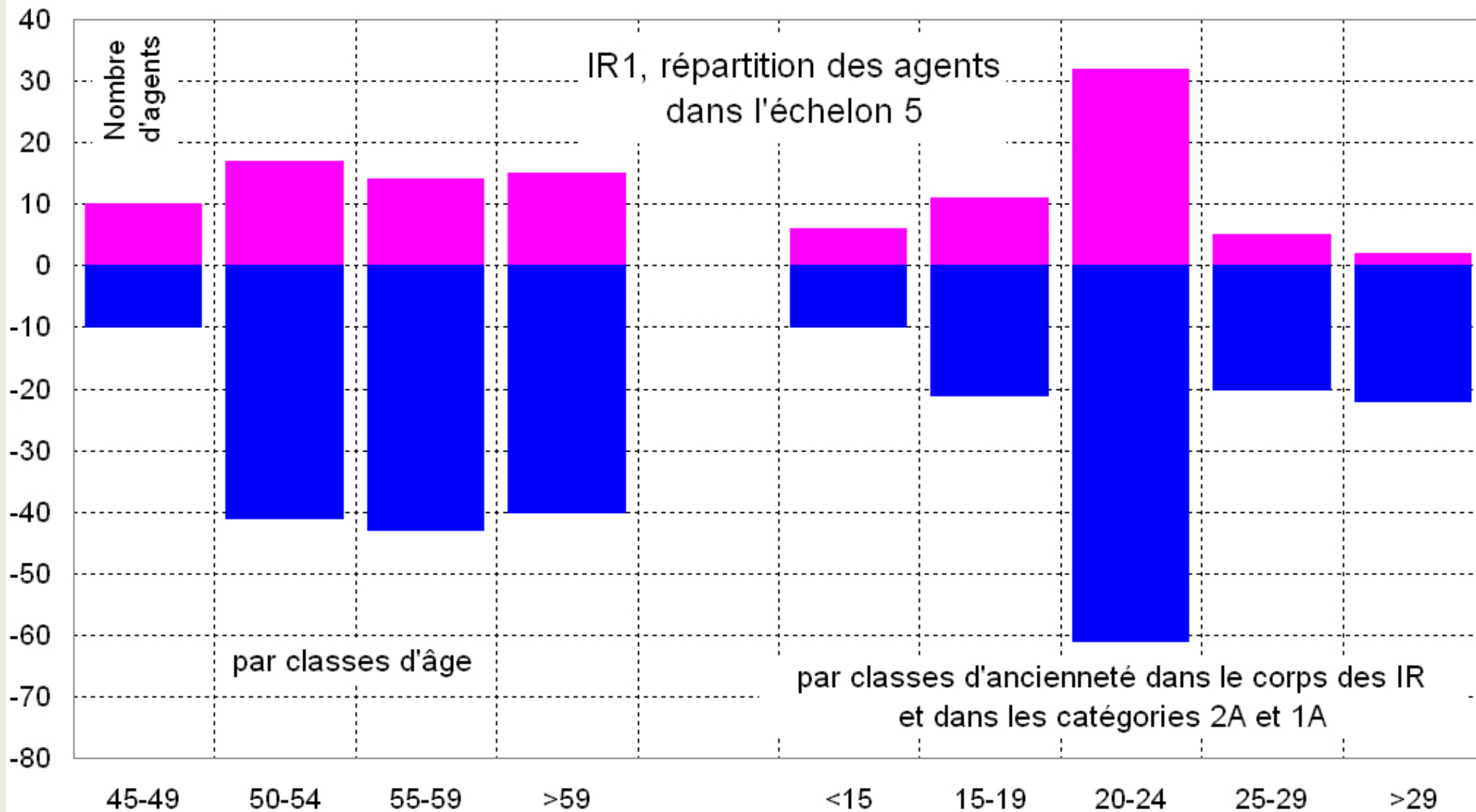




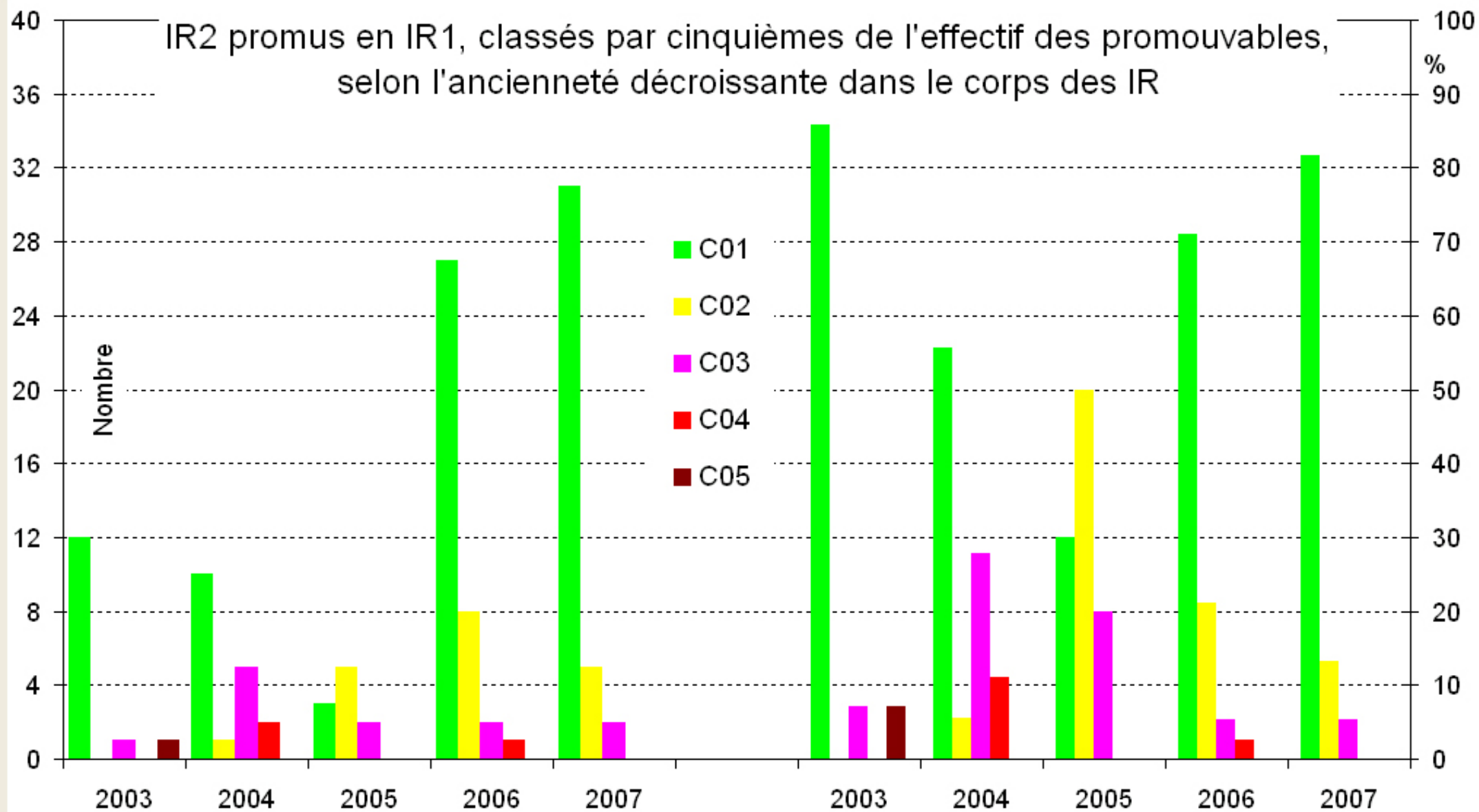
# IR2 : répartition dans le 11<sup>ème</sup> échelon



# IR1 : répartition dans le 5<sup>ème</sup> échelon



# IR2 promu en IR1



# Nos engagements envers les IR

Pour les Ingénieurs de Recherche, nos délégués s'engagent à

- réclamer que chaque agent reçoive l'avis émis par le chef de département pour les avancements en IR1 et en IR0
- veiller à ce que les quatre CCDR utilisent les mêmes critères de manière à assurer une gestion nationale du corps pour les avancements en IR1
- exiger que l'appréciation du chef de service soit retirée du dossier des candidats aux concours de recrutement sur place ou sur postes profilés
- exiger la présence d'observateurs syndicaux dans les Commissions d'Évaluation des Ingénieurs
- réclamer une relance des détachements croisés Ingénieurs – Chercheurs, avec:
  - la réouverture des passerelles d'échanges entre CR et IR: CR2 vers IR2 et CR1 vers IR1 et vice-versa
  - une meilleure information des Chargés de Recherche demandant à être détachés dans le corps des Ingénieurs
  - l'intégration définitive des IR détachés en CR au cours des années précédentes

# La charte des délégués CGT-INRA

- 1. Etre à l'écoute de chaque agent
- 2. Assurer un suivi sérieux et continu des dossiers
- 3. Utiliser les critères techniques de la CGT-INRA
- 4. Se former en permanence sur le fonctionnement du statut et sur le rôle des C.A.P.
- 5. Respecter l'obligation de discrétion professionnelle
- 6. Agir en toute indépendance de l'administration
- 7. Rendre compte régulièrement de son mandat

# VOTEZ et FAITES VOTER CGT



**Avec la CGT vous avez fait reculer le gouvernement et obtenu le rétablissement partiel des postes de titulaires, vous avez évité l'ouverture massive d'emplois sur contrats à durée déterminée.**

**Avec la CGT, vous agirez pour que les réformes de la Sécurité Sociale et des Retraites soient revues dans l'intérêt des salariés.**

**Avec la CGT, vous agirez pour maintenir l'INRA comme EPST au service de tous, avec un financement direct qui garantisse des moyens de fonctionner de manière indépendante et donc l'impartialité des travaux de recherche**

**Avec la CGT, vous agirez pour maintenir le statut de fonctionnaire titulaire d'état pour l'ensemble des personnels**

**Avec la CGT, vous agirez pour maintenir et renforcer le paritarisme et les prérogatives des CAP**

**Votez et faites voter pour les listes présentées par la CGT-INRA, aussi bien en CAPN qu'en CAPL**